



L'ensemble des compteurs d'eau de la commune sera relevé :

Entre le 27 et le 31/01/2020

Des releveurs d'une société sous-traitante seront porteurs d'une carte professionnelle SBEAE, et d'une attestation de VEOLIA, leur permettant de réaliser ces relèves.

Ces justificatifs, vous seront présentés sur simple demande.

Avant le passage du releveur, nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il puisse accéder facilement à votre compteur, si celui-ci n'est pas situé sur la voie publique.

MERCI pour votre compréhension

POUR TOUTES QUESTIONS : 0969390498